



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

Avignon, le 13 mars 2017

Le Président de l'université

à

Mesdames et messieurs les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de l'université

Objet : 2ème appel à candidatures en vue de la désignation de trois représentants des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs au conseil documentaire.

N/Réf. : JB/VB 2017-66

Pièce jointe : formulaire de déclaration de candidature individuelle.

Textes de référence :

- Articles D 714-35 et D 714-36 du code de l'éducation,
- Statuts de la bibliothèque universitaire approuvés en conseil d'administration du 13 décembre 2012,
- Règlement intérieur du conseil documentaire modifié et approuvé en conseil d'administration du 5 février 2013.

Madame, Monsieur,

Les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs au sein du conseil documentaire de la bibliothèque universitaire sont **au nombre de six**, leur mandat est d'une **durée de quatre ans**, renouvelable une fois. Ces représentants sont **désignés par les membres élus du conseil d'administration** de l'université représentant ces catégories de personnels.

Suite à un 1^{er} appel à candidatures du 23 janvier 2017, trois représentants ont été désignés en conseil d'administration du 28 février 2017. Afin de pourvoir les trois autres sièges restés vacants, un deuxième appel à candidatures vous est donc adressé.

La désignation aura lieu le 25 avril 2017 à partir de 14h30 en conseil d'administration de l'université (salle du conseil - 3^{ème} étage du bâtiment nord du site centre-ville campus Hannah Arendt).

Ces représentants seront désignés pour **la durée du mandat restant à courir**.

Le dépôt de candidature est obligatoire. Tout enseignant-chercheur, enseignant ou chercheur de l'université peut candidater.

Chaque candidature, établie sous format papier selon le formulaire joint (également disponible auprès du secrétariat de direction et sur le site de la bibliothèque universitaire), **devra être :**

- **soit déposée** auprès du secrétariat de direction de la bibliothèque universitaire (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi).

- **soit adressée par lettre recommandée avec accusé de réception** au président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse – Bibliothèque Universitaire – secrétariat de direction – case 16 – 74 rue Louis Pasteur 84029 Avignon cedex 1.

Si vous faites acte de candidature, **votre déclaration devra parvenir au plus tard le vendredi 7 avril 2017 avant 12h00** à la bibliothèque.

Un récépissé de dépôt de candidature, établi par le secrétariat de direction de la bibliothèque, vous sera remis.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITAIRE

Maurice Agulhon

Campus Hannah Arendt

74 Louis Pasteur – Case 16

84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 27 60

virginie.bohigues@univ-avignon.fr

<http://www.univ-avignon.fr>

Je vous rappelle que le conseil documentaire se réunit au moins deux fois par an. Ses principales missions sont les suivantes :

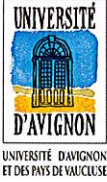
- Il vote le projet de budget annuel de la bibliothèque universitaire qui est ensuite soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'université ;
- Il est tenu informé des crédits documentaires des bibliothèques associées et de leur utilisation ;
- Il est consulté sur les projets de conventions avec des organismes extérieurs, relatives à la documentation et à l'information scientifique et technique ;
- Il élabore des propositions en ce qui concerne la politique documentaire commune de l'université, en particulier pour ses aspects régionaux ;
- Il peut créer toute commission scientifique consultative de la documentation. Il en fixe ses missions, les modalités de désignation de ses membres et de fonctionnement ;
- Il se prononce sur les modifications à apporter au règlement intérieur.

La représentation des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs au conseil documentaire est donc essentielle.

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, madame / monsieur, mes meilleures salutations.

Philippe ELLERKAMP

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Ellerkamp', written in a cursive style.



**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS OU CHERCHEURS
AU CONSEIL DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE**

En Conseil d'Administration du 25 avril 2017 à partir de 14h30

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

*A déposer ou à faire parvenir par LR/AR à la Bibliothèque Universitaire de l'Université
(Après du secrétariat de direction de la Bibliothèque Universitaire
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi)
au plus tard le 7 avril 2017 avant 12h00.*

Je soussigné(e), *Nom usuel et Prénom* :

Enseignant(e)-Chercheur(e) ou Enseignant(e) ou Chercheur(e)

Composante :

Déclare être candidat(e) pour siéger en qualité de représentant(e) des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs

Au Conseil Documentaire de la Bibliothèque Universitaire

Désignation qui aura lieu en Conseil d'Administration du 25 avril 2017 à partir de 14h30.

Fait à....., le.....

Signature du(de la) candidat(e)

A joindre obligatoirement :

- copie d'une pièce d'identité et du justificatif de fonctions à l'université (exemple : copie arrêté de nomination, contrat...),